L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 5 AVRIL 1885.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ST. CHARLES. | **Seconde semaine de Diplomacy**

D. BIDWELL ....Directeur

Foule jusqu'à la porte. Succès de la saison. Grand enthousiasme chaque soir

DIMANCHE, 3 MAI,

Aussi Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi soir et Matinée Mardi. Matinées Mardi et Samedi.

45 à 53 Représentations consécutives à la Nouvelle-Orléans de la **Wallack Company**

LE WALLACK THEATRE COMPANY En réponse aux nombreuses demandes jouera **DIPLOMACY.** De Victorien Sardou. Vendredi et Samedi soir et Matinée Samedi.

LA BELLE RUSSE Représentée sous la direction de M. DAVID BELOSCO, l'auteur, maintenant en cette ville.

AVIS

JEUDI, le 7 mai, à l'occasion de la cinquantième représentation consécutive de la troupe de Wallack à la Nlle Orléans, il sera offert à chaque dame un joli SOUVENIR. A la fin de la représentation régulière toute la troupe récitera un EPILOGUE composé pour cette occasion.

Vendredi 8 mai, bénéfice de J. Kitteridge, trésorier du Théâtre St Charles.

Dimanche, 10 mai, le grand mélodrame pittoresque THE WORLD avec la fameuse scène du radeau et autres.

2mai—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Commençant Dimanche, 3 Mai. Matinées Mercredi et Samedi.

Une pièce nouvelle du Madison Square.

Première représentation à la Nlle Orléans par le **Madison Square Theatre Co.**

Du Drame Romanesque

TWO ALPINE ROSES

Par H. R. Boresen, Esq.

Fort personnel! Beaux décors!

DIMANCHE 10 Mai.

Une Farce extravagante.

AFTER THE OPERA.

THEATRE EN FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

LUNDI, 4 MAI

LES RUES DE NEW YORK,

AVEC

La Grande scène d'Incendie.

UNION SQUARE LA NUIT.

Magnifiques effets de neige, pompes à incendie, porte tuyaux, chevaux de compagnies de pompe, etc.

Matinées les mercredis, samedis et dimanches

Entrée 10 cents 5 mai—

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

Musée et Théâtre Colossal de Robinson.

Rue du Canal, près St-Charles.

MUSÉE. Emilie Landry, la plus célèbre de toutes. La seule enfant BARBUE et CHEVELUE, couverte des pieds à la tête d'une étonnante pousse de poils d'une longueur de plusieurs pouces; et nombres d'autres curiosités vivantes.

THÉATRE. Engagement extraordinaire de ZELTNER & CHRISTDIE. Grande compagnie de spécialités européennes et de pantomime.

HUMPTY DUMPTY.

Un superbe olio d'artistes étoiles.

10c Les portes sont ouvertes de 10 heures a. m. à 10 heures du soir 10c

Entrée pour tout 10 Cts.

24avril—

Déballage d'Articles de Printemps

AUJOURD'HUI,

CHEZ

GODCHAUX.

NOUVEAUTÉS

EN

VETEMENTS

POUR

Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

Aux Prix les Plus Réduits.

Un dictionnaire de poche de Webster sera donné à chaque acheteur.

LEON GODCHAUX,

81, 83 et 85 rue du Canal,

Les ordres de la campagne sont sollicités.

Des échantillons et les indications pour prendre ses propres mesures sont envoyés sur demande gratuitement dans toutes les parties de l'Etat. 19 avril—

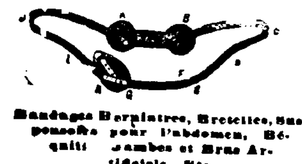

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par **A. McDERMOTT,** 153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports. 25avril—841 ss

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

[illegible]

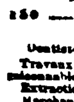

Opérations faites ... genre ...

[illegible]

G. P. MALONEY, D. D. S.,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

150 ......**RUE DU CANAL**......150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix ... 25 août

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire fabricant

La plus grande medium-guérisseuse du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, la plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M. $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète. 6nov—1an

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Crescent.—Nlle Orléans, 13 avril 1885.—A une assemblée générale des actionnaires qui a eu lieu le 26 mars 1885 il a été résolu par un vote représentant plus de deux tiers des actions de réduire le capital de la Compagnie d'Assurance Crescent à $400,000, et cette résolution ayant été dûment enregistrée conformément à la loi avis est par le présent donné à tous les détenteurs de certificats d'avoir à se présenter aux bureaux de la Compagnie pour obtenir de nouveaux certificats comme il a été pourvu par les mesures adoptées à la dite réunion.

CHAS. E. RICE, Secrétaire.

14 avril—1 mois

L. DUPLEIX — Agence général d'affaires — Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre au commerce et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou prêts. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—

Spectacles, Bals, etc.

Théâtre de l'Opéra.

Coin Bourbon et Toulouse.

Mardi soir 5 avril 1885.

Concert Complimentaire

Offert à

Mlle CARRIE BAUMANN,

Elève du Prof. G. CURTO,

Assistée par des Principaux Amateurs de cette ville.

Mme H. Bayon, Accompagnatrice.

PREMIERE PARTIE.

1.—Lohengrin (solo piano) ....Leybach
Mlle L. Hauler.
2.—Air Bal Masqué........Verdi
M. L. E. Crusel.
3.—Cavatine, Lucrèce Borgia........Donizetti
Mlle C. Baumann.
4.—Una furtiva lagrima........Donizetti
M. A. H. Kernion.
5.—Au Printemps........Gounod
Mlle F. Duffour.
6.—The Young Deserter........Heiser
M. M. T. Mulledy.
7.—Air du Trouvère........Verdi
Mlle M. Preis.
8.—Trio de Jérusalem........Verdi
Mlle C. Baumann MM. A. H. Kernion et L. E. Crusel.

SECONDE PARTIE.

1.—Wiener Bonbons Waltz (piano solo) ....Johann Strauss
Mlle L. Hauler.
2.—Duo du Trouvère........Verdi
Mlle C. Baumann et M. E. Crusel.
3.—Violo solo fantaisie Trouvère........Alard
Mlle M. Wanusok.
4.—Air Favorite........Donizetti
Mlle F. Duffour.
5.—Rigoletto........Verdi
M. A. H. Kernion.
6.—Freychutz........Weber
Mlle C. Baumann.
7.—Duo Muette de Portici........Auber
MM. A. H. Kernion et E. Crusel.

Les portes ouvriront à 7 1/2 heures. Le Concert commencera à 8 heures. 2 mai—

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magasine.

BATAILLE DE SEDAN — BATAILLE DE SEDAN

Ce grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes et où l'on voit toutes les armées française et allemande engagées, est ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.

Entrée:
Adultes 50c
Enfants 25c

Lumières électriques la nuit

B. NEU, ...DIRECTEUR.

21 janv—

PETITES ANNONCES.

A LOUER

A louer—Le nouvel Hôtel de la Cie. de Navigation du Canal Carondelet, au lac, à l'extrémité du Bayou St-Jean.—Des soumissions cachetées pour la location à bail de cet hôtel seront reçues par la Cie. jusqu'au 4 mai 1885 à midi. Le Conseil de Direction se réserve le droit de rejeter les soumissions. Bureau, coin Villeré et Toulouse.—H. HUARD, Secrétaire. 25 avril—10f

A louer—Une petite chambre dans une famille espagnole, avec ou sans pension. S'adresser rue Jackson, No. 181, près Magazine. 25avril—10f

Chambres garnies à louer à $1.50 par semaine, encoignure Royale et Orléans. Entrée No 16 rue Orléans. 24 avril—1 m

A VENDRE

A vendre ou à louer—A Covington, Louisiane. Deux très bonnes maisons, en parfait état, connues comme les City et Bank Hotels. S'adresser à H. J. Smith, Covington, ou à A. Thompson, Nouvelle-Orléans. 14 avril—1m

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis H. Pecret, 38 Passage de la Bourse 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

Argent à prêter sur hypothèque. Antoine Doriocourt, notaire, 18 rue d'Orléans. 21avril—2em

SECOND ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud

(Southern Insurance Company.)

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX........No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884:

PRIMES REÇUES

Sur les risques d'incendie	$202,105 58	
Sur les risques de rivières	13,412 75	
Sur les risques maritimes	11,211 01	
		$227 529 34
Ajouter primes non acquises de 1883		47,335 11
Total des primes		$274,864 45
Ajouter—		
Intérêt et escompte	$17,420 24	
Profits et pertes	909 98	
		18,340 92
Total des recettes		$293,205 37
Moins—		
Pertes d'incendie payées	$100,043 98	
Pertes rivières payées	2551 32	
Pertes maritimes payées	1,530 87	
Total des pertes payées	$104,126 17	
Cancellations et réassurances	36,907 03	
Réfaction et commission	39,850 07	
Taxes et licences	3,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, souscriptions, etc.	27,[illegible]	
		212 576 54
Excédant		$80,628 84
Divisé comme suit:		
Réservé pour primes non acquises		$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		16,336 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884		5,475 99
Dividende-intérêt payable en janvier 1885		8,296 39
Réservé pour comptes douteux		1,240 50
		$80,628 83

ACTIF.

$30,000 Bonds des Etats Unis 4 p. cent	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	107,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de collection	33,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc.	3,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,207 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300,000 0
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 3
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.

6 jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand après l'institut! 17 août—

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE E.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 12 MAI 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

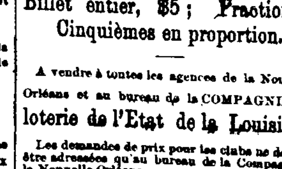

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE **loterie de l'Etat de la Louisiane.**

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrivez lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne. P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frederick Freytag, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,693—En vertu d'un writ de fieri facias contre le défendeur en garantie (in warranty) P. Frederick Thomas et en faveur de Frederick Freytag, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 23 mai 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, sur le Chemin du Bayou, entre Tremé et Plauché, sur le côté droit allant de la ville au Bayou St-Jean, mesurant dix-huit pieds au Chemin du Bayou sur une profondeur de cent cinquante pieds et fermant dans le fond.

Cette propriété a été acquise par P. Frederick Thomas de Mme A. St-Paul, femme de Henry St-Paul, séparée de biens avec son dit mari, conformément à un acte pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le vingt-neuvième jour d'août 1866.

Ensemble avec 30 actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane de cent piastres chacune y attachées. Les dites actions étant les mêmes, garanties par hypothèques, livrées par D. F. Guex et femme en faveur de la dite Banque, par acte de C. Boudousquié, notaire, en date du 24 juillet 1843, et transférées ensuite le 5 avril 1859 à Mme Henry St Paul et le 29 août 1866 à P. F. Thomas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L'acquéreur de la susdite propriété assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 avril—21 28—5,12,19,23 mai

Succession de John L. Sterry, C. W. Sterry subrogé vs. P. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,130—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 16 mai 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Felicity Road, Terpsichore, Liberté et Howard, et mesurant à peu près trente-trois pieds deux pouces sur la rue Felicity Road sur une profondeur d'à peu près quatre-vingt-dix sept pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté le plus près de la rue Howard et à peu près cent six pieds de profondeur sur l'autre côté près de la rue Liberté, avec une largeur de trente-deux pieds dans le fond.

Laquelle portion est formée de portions de plusieurs lots numéros treize et quatorze de l'îlet numéro dix-neuf sur un plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 1er avril 1858, et déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, et désigné par le numéro quinze sur un plan de C. A. Hedin, en date du 3 avril 1852 et ainsi que le lot numéro treize sur un plan de L. H. Pilié, en date du 11 mai 1860 et déposé pour référence en l'étude de C. E. Fortier, anciennement notaire en cette ville. Laquelle propriété a été acquise par le dit Bourke de Mme Sarah Magnuns, par acte passé pardevant E. G. Wells, anciennement notaire en cette ville, le 13 septembre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14avril—14 21 28—mai 5 12 16

Philippe Bouron vs Mme Fannie Valette, femme de John Ruiz et al. Joseph A. Ruiz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,393.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 9 mai 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville (anciennement la ville de Belleville, en cette paroisse) sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 18 septembre 1846, déposé dans les archives de A. E. Ainsworth, anciennement notaire, comme lot numéro huit de l'îlet numéro deux, compris entre le Chemin Public et les rues Peters et Chesnut, étant la propriété marquée sur un plan comme celle de Valette et Thomas, le dit lot mesure au pied américain, trente pieds six pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent trente huit pieds six pouces et sept lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme F. Ruiz de François Valette par acte passé le 18me jour d'Avril 1861, pardevant Selim Magner anciennement notaire en cette ville.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le même District et îlet que le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot numéro neuf du dit îlet No 2, et mesure, au pied américain, trente pieds cinq pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent trente huit pieds six pouces et sept lignes, entre lignes parallèles. Le tout conformément au dit plan ci-dessus mentionné.

Etant la même propriété acquise par Joseph A. Ruiz de François Valette par acte passé le 18me jour d'avril 1861, pardevant Selim Magner, anciennement notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7avril—7 14 21 28 mai 5 9

Succession de Henry Frellsen vs Frederick J. Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,708—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier district de cette ville, SAMEDI 9 mai 1885 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet (anciennement Apollo) Melpomène, St Charles (anciennement Nayades) et Terpsichore et désigné par le No Dix huit, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1844 et désigné comme plan No Trois dans le livre de plans de R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire à acheter de David H. Syme d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville le 28 juin 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

7avril—7,14,21,28—mai 5 9

Mme Eva Jones, Lyons et son époux vs E. M. Hogan Jr. et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,731—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 9 mai 1885 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement ville et paroisse Jefferson) dans le faubourg Delachaise dans l'îlet borné par les rues St Charles (anciennement Nayades) Antoine, Foucher et Prytania, mesurant cent vingt-cinq pieds de face à la rue St-Charles sur cent cinquante pieds de profondeur et de face à la rue Antoine entre lignes parallèles, dont il forme le coin des deux rues, la dite portion de terrain étant composée de la totalité des lots Nos quatorze, quinze, seize et dix-sept et de vingt pieds du lot numéro treize, touchant l'arrière des dits lots quatorze à dix-sept inclusivement, d'après un plan des Faubourgs Delachaise et Plaisance, fait par C. A. Hedin, voyer déposé en l'étude de T. Guyol, notaire, et sur un devis pris du dit plan annexé à un acte de vente de L. A. Delachaise à J. H. Rareshide, passé pardevant J. F. Coffey, notaire le 2 novembre 1861.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

Edward W. Huntington tuteur, etc. vs. Benjamin F. Axson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,670.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 mai 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville, dans cette partie de la batture des anciens faubourgs Delord et St Mary, dans un îlet qui est tracé triangulaire ou morceau de terre connu ou nommé "Triangle" et désigné comme le numéro deux sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, voyer, en date du 9 décembre 1834, et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, le dit îlet ou carré de terre est borné par les rues Triangle, Peters anciennement New Levee, Calliope anciennement Louisa et Front; le dit lot mesure vingt-deux pieds de face à la rue Peters anciennement New Levee, vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Triangle sur une profondeur irrégulière de quarante-neuf pieds neuf pouces sur la ligne du côté qui le divise du lot numéro un, et soixante-deux pieds neuf pouces sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot numéro trois, le tout au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 avril—16,23,30—mai 6,13,19

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jno. Spindler vs Mme Vve C. Johnson.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. No 9,685—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. B. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'encan, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, SAMEDI, 16 mai, 1885, à 10 heures a. m., la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot d'articles de ménage saisis dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions: comptant sur les lieux.

F. A. LOOBY, Constable.

5 mai—5, 12,16

Dr James H. Maloney vs. Mme M. E. Terrell, dûment autorisé.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 6,264.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon bureau No 90 Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 11 mai 1885, à 11 heures A. M.

Tous droits à l'occupation de l'immeuble No 67 rue Rempart [Sud], entre Commune et Gravier, en cette ville, pour le terme non-périmé d'un bail du Dr John H. Maloney à Mme M. E. Terrell à raison de $40 par mois, payables le 1er octobre 1884, et dit bail dont Alf. Bonnabel est l'endosseur, échéant le 30 septembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

28 avril—28—5,10 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Meubles.

Pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 7 mai 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à la résidence No. 270 rue Bourgogne, entre les rues des Ursulines et Hôpital—

L'ameublement complet de la résidence, comprenant meubles de salon et chambre à coucher, tapis, glaces, pendules, bibliothèques, livres de médecine, classiques et autres.

Conditions, comptant sur les lieux.

3 mai—

Un joli Cottage rue Dumaine No 263, avec façade en briques.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 9 Mai 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine, sur 81 pieds 9 pouces de profondeur entre les rues Johnson et Galvez. Ensemble un joli cottage couvert en ardoises, ayant sur le côté galerie servant de corridor d'entrée, salon et salle à manger avec porte à coulisse et trois chambres à coucher. Cuisine haute en bois de quatre chambres, citerne, puits en briques, cour briquetée, parterre, etc., etc. Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquereur paiera en sus du prix d'achat les taxes dues en 1885.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire. 2avril—

Jolie résidence de valeur sur le Bayou St-Jean, Argenterie et Actions.

Successions de Christoval Morel et de sa femme, Cornélie d'Hébécourt, Nos 11,493 et 12,204, consolidées.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 9 mai 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1885, Division C.

Les propriétés suivantes, savoir:

Deux certaines portions de terre sur le Bayou St-Jean, étant plus amplement décrites et désignées comme lots A, B, C, D, sur un plan daté du 25 octobre 1884, dressé par Arthur De Armas, député-voyer.

1° Lot A mesure 100 pieds de face sur le bayou St-Jean sur une profondeur de 609 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne contiguë au lot B, 642 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne contiguë sur la ligne opposée le divisant de la propriété de A. D'Hébécourt et les lots C & D se terminant dans le fond par une profondeur irrégulière et triangulaire mesurant 158 pieds 11 pouces 2 lignes, sur la ligne la divisant de la propriété de C. T. de Armas et 253 pieds 11 pouces sur l'autre ligne la divisant de la propriété de B. Saloy, ensemble une charmante maison de résidence élevée sur des dés de six pieds, la maison ayant au centre un corridor d'entrée, galeries devant et derrière, salon et salle à manger avec porte à coulisse, six chambres, office, cuve, etc., citernes, puits, etc.

2° Lot B mesure 44 pieds 3 pouces de face au Bayou St Jean sur une profondeur de 609 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot A, et 553 pieds 1 pouce 6 lignes sur la ligne opposée le divisant du jardin Magnolia, la propriété maintenant de B. Saloy et 97 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du fond qui le divise de la propriété de B. Saloy. Ensemble une maison haute ayant huit chambres et une petite maison en bois faisant face au Bayou étant à l'usage d'une résidence et salon de bière.

3° Lot C mesure 60 pieds de face au Bayou St Jean sur une profondeur de 236 pieds 4 pouces 1 ligne sur la ligne de division des propriétés de S. Escoffier et A. D'Hébécourt et 358 pieds sur l'autre ligne de division du lot D et 129 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne du fond la divisant du lot A. Ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

4° Le lot D mesure 63 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Bayou St-Jean sur une profondeur de 355 pieds sur la ligne de division du lot C d'un côté et 191 pieds 9 pouces sur une première profondeur du côté droit de la 142 pieds 3 pouces 7 lignes sur une ligne parallèle du Chemin Public et s'élargissant d'autant sur le dit lot de terre, de la 254 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise de la propriété de C. T. de Armas 241 pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne du fond la divisant du lot A. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

5° Deux certains lots de terre situés dans le Second District de cette ville désignés par les Nos 3 et 4 dans l'îlet renfermé par les rues White, Toulouse, Broad et le Canal Carondelet. Le lot No. 3 mesure 30 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur de 62 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 2 et 62 pieds 4 pouces 1 ligne sur la ligne opposée.

Le lot No. 4 forme l'encoignure des rues Broad et Toulouse et mesure 28 pieds de face à la rue Broad sur 62 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur le divisant du lot No 3 et 62 pieds 3 pouces sur l'autre ligne et faisant face à la rue Toulouse.

6° Un autre lot de terre situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 19 de l'îlet No 283 compris entre les rues Palmyre, Banks, Dolhonde ou Dorgenois et Broad. Lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 165 pieds 4 pouces 2 lignes.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

—Aussi—

3 actions de la Compagnie du Canal Carondelet de $100 chacune d'après le certificat No 195. Un lot d'argenterie assortie 119 3/4 oz.

Termes et Conditions—Pour les actions et l'argenterie comptant. Pour les propriétés foncières, un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 6 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses d'usage.

Les acquereurs assumeront en sus du prix de vente les taxes dues en 1885. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé des acquereurs.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel notaire. 5avril—5 11 18 25—mai 2 9

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Alexander Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,816—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est, pour lesquelles le tableau et le compte présenté par S. J. Harris, exécuteur en cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.

5 mai—5 9 14

Succession de Fannie Weil, femme de David Cohn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 14 274—Division D—Attendu que David Cohn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Fannie Weil, sa femme, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour W. J. McGEEHAN, Greffier.

5 mai—5 9 14

Succession de Edmund Abell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 11,959, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Warren Easton, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 avril—26 30—mai 5

Succession de William Patrick Kerns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,105—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme veuve W. P. Kerns, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 avril—26 30 5 mai.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

John Crayon vs. Ses Créanciers. } No 14,155. Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire John Crayon soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Chas Rolle Esq., notaire en cette ville, mardi, le 5me jour de mai 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit John Crayon pour élire un syndic, et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans 22 avril 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

23avril—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Minnigerode & Co. vs. Leurs Créanciers. } No. 13,944. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Minnigerode & Co. et ceux de Charles Minnigerode Jr et John E. Franks individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue MARDI, le 5me jour de Mai 1885, à 11 heures A. M., pardevant et au bureau de George C. Préot, notaire en cette ville, dans le but de prendre en considération leur application pour un atermoiement de un, deux et trois ans, comme il est demandé dans la susdite pétition et que les dits avis requis pour cette assemblée soient donnés conformément à la loi. Pendant la durée de ces procédures d'atermoiement que toutes procédures judiciaires contre les pétitionnaires et ses biens soient suspendues et enjointes. Que Frank L. Richardson, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 avril—3,12,21 30

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

August Keller vs. Ses créanciers. } No. 14,194. Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire August Keller soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fergus Kernan, Esq. notaire en cette ville, MARDI, le 12me jour de mai 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit August Keller soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

28 avril—3f

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteur—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI 5 mai à 11 heures A. M., dans leurs salle d'encan. No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grocerie et Cottages coin Clio et Freret.

Grocerie et Résidence, coin Clio et Claiborne.

Maison à deux corps de logis Nos 422 et 424 rue Melpomène, entre Locust et Magnolia.

Succession de Louis Rehm et épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 5,563.

A crédit de long terme. — A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 23 mai 1885, à midi il sera vendu à la Bourse de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, premier district de cette ville, conformément à un jugement de l'hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division "D" rendu et signé le 14 avril 1885, et un ordre du même juge homologuant les procédures d'une réunion de famille, tenue le 15 avril 1885 devant W. O. Hart notaire, dans la dite succession, en date du 17 avril 1885, Dossier No 5,563 dans l'affaire de la succession de Louis Rehm et de sa femme, tous deux décédés, consolidée, à l'encan:

1° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville carré dans l'îlet borné par les rues Clio Erato, Freret et Locust, désigné par le No 3. Il mesure 29 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Freret sur une profondeur et façade, rue Clio, de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, avec magasin d'épiceries, faisant face à la rue Freret et située au coin. Il y a le magasin et 4 chambres, cuisine, lieu d'aisance, citerne, auvents. La maison donne un revenu de $1,800 par an. A l'arrière du terrain, il y a, faisant face à la rue Clio, une maison cottage en bois avec trois chambres, cuisine, auvent, lieu d'aisance et cour carrelée, arbres fruitiers, etc. rendant $20 par mois ou $27 par mois en tout.

2° **Un certain terrain,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville carré dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Willow et Claiborne, mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur et façade de 82 pieds 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles rue Clio.

Les améliorations comprennent une **maison en bois à un étage avec mansarde,** occupée comme magasin d'épiceries et résidence, elle a 6 chambres et une cuisine de 2 chambres, citerne, auvents lieu d'aisance etc, et rapporte $40 par mois.

3° **Un certain terrain,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville carré dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Magnolia et Locust désigné par le No 9 et mesurant 31 pieds 7 pouces de face rue Melpomène sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une **maison-cottage en bois à deux corps de logis,** couverte en ardoises, et portant les Nos 422 et 424 rue Melpomène. Il y a de chaque côté 4 chambres, citerne, lieu d'aisance et auvent. La propriété rapporte $20 par mois.

Le tout en mesure américaine selon des plans qui seront montrés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les acquereurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1885, en sus de leurs enchères, et feront un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquereurs.

22avril—22 26 mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et Commerciale.

Le magasin en briques à deux étages, No. 21 rue Front et 22 rue Fulton. La façade est entièrement sur la rue Gravier.

Dans l'affaire de la succession de veuve John Brossard, tutrice naturelle, etc. vs. Michael Muller—No. 12,882.

Vente pour effectuer un partage à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI le 30 mai 1885 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre et un jugement tous deux rendus par l'Hon A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "A", un ordre en date du 23 avril 1885 dans l'affaire de la succession de John Brossard dossier No 12,245 et l'autre un jugement et un ordre rendu le 1er avril, signé le 8 avril 1885, dans l'affaire de la veuve John Brossard tutrice naturelle etc vs Michael Muller, dossier No 12,882, à l'encan il sera vendu—

Le tout d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Gravier et Poydras désigné comme le No 1, à la rue Fulton, 21 pieds 4 pouces de face à la rue Front sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 3 lignes, et le côté adjacent au lot No 2 et une profondeur et façade à la rue Gravier de 123 pieds 2 pouces et 6 lignes, le dit terrain formant encoignure et faisant face à trois rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages avec magasins au rez-de-chaussée et résidence au premier étage, ... Gravier en gros et autres.

Conditions—L'acquereur assumera le paiement de deux certains billets à ordre avec hypothèque sur cette propriété tous deux datés du 11 décembre 1883, l'un de $1,500 payable deux ans après date et l'autre de $2,200 payable trois ans après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date jusqu'à parfait paiement, et qui se monterait au jour de la vente les intérêts accrus à $1100, et pour le reste l'acquereur paiera moitié comptant, la balance en un an avec 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquereur assumera en outre les taxes dues et exigibles en 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de l'enchère.

Acte de vente pardevant Fred. ... notaire, aux frais de l'acquereur.

26 avril—26—mai 3 10 17 24 30

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles riches et élégants.

Magnifiques Ameublements en bois de rose pour salon.

Miroirs de valeur pour devant de cheminée.

Tapis et essuie-pieds, en velours.

Magnifiques ornements de cheminée.

Attrayante collection de Peintures.

Magnifique Porte-Chapeau en bois de rose et Meubles de corridor.

Grand Piano de Steinway & Sons.

Collection rare et riche de Bronzes, Marbres, Vases, Services de faïence, Plaqué et Verrerie taillée.

Magnifique ameublement de chambre à coucher. Jolis ameublements de chambre à coucher en chêne.

Rare ameublement de salle à manger, sculpté artistiquement.

—Ainsi que—

Une rare et belle collection d'autres articles de ménage utiles et de luxe.

Beaux Rideaux de dentelle et Lambrequins

— ET —

Une magnifique Voiture à un cheval, avec harnais et accessoires.

Succession de Caroline E. Simms.

No. 13,167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No. 5 rue Carondelet—MARDI, 14 mai 1885, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 22 avril 1885, je procéderai à la vente à l'encan au local No. 236 rue Phillips, entre Chestnut et Colisée—de tous les meubles d'une collection rare qui se trouvent dans le dit local.

Conditions—Comptant.

2 mai—2,3,9,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de valeur à Alger.

Succession de James Whalen et de Mary O'Neil, sa femme.

No 12,190—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 mai 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 avril 1885, la propriété suivante, à savoir—

1° Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le lot No. 13 de l'îlet No 14, borné par les Avenues Pacific et Atlantic, les rues Evelina et Eliza, le dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Pacific, sur une profondeur et façade à la rue Evelina de 123 pieds, 8 pouces et formant le coin de l'Avenue Pacific et de la rue Evelina.

2° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Eliza, Elmira et Evelina; le dit terrain formant le coin des rues Chestnut et Eliza, et mesurant 63 pieds 4 pouces de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur et de façade à la rue Eliza.

AUSSI

Au même endroit et à la même heure, tous les meubles contenus dans le local coin Eliza et Chestnut, appartenant aux dites successions et décrits dans l'inventaire enregistré au bureau du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant. Les acquereurs des propriétés foncières devront assumer le paiement de toutes les taxes, dues en 1885, en sus du prix d'adjudication, et payer au moment de l'adjudication 10 pour cent pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour notaire, No. 79 rue Douane, aux frais de l'acquereur. 29avril—29—mai 9,16,23,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

VENTE JUDICIAIRE.

Une très jolie maison-cottage.

Une jolie résidence-cottage double sur la rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus, dans un voisinage charmant et splendidement amélioré.

Succession de B. F. Chambers.

No. 12,601.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 29 avril 1885, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la susdite succession, à savoir—

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Kerlerec, Marais et Columbus, désigné par la lettre "B" et mesurant 32 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Villeré sur une première profondeur de 100 pieds sur le côté vers la rue Columbus qui le divise du lot A, de là à angles droits, 7 pouces et 4 lignes vers la rue Kerlerec, de là à un angle droit une seconde profondeur de 36 pieds 3 pouces à la ligne du fond qui mesure 32 pieds 6 pouces et 6 lignes, sur une profondeur de 130 pieds 11 pouces et 2 lignes sur une ligne s'étendant perpendiculairement à la rue Villeré sur le côté vers la rue Kerlerec. Le tout conformément à un plan d'Arthur De Armas, député voyer de la ville, daté Nouvelle-Orléans, 14 avril 1885. Les améliorations comprennent la jolie résidence-cottage de construction moderne à deux corps de logis, admirablement subdivisée et située dans un des meilleurs voisinages du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquereur assumera le paiement de toutes les taxes dues de l'année 1885, en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquereur, pardevant A. Hero Jr, notaire.

2mai—2 9 16 23 30 juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence élégante et commode sur la rue Philip, entre Chestnut et Colisée.

Succession de Caroline E. Simms.

No 13,167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux—No. 5 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Division B de la dite Cour Civile de District, rendu le 23me jour d'avril 1885 dans l'affaire de Juliet T. Simms demandant à être confirmée tutrice naturelle de ses enfants mineurs, rendu par l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, le 24me jour d'avril 1885 par autorisation du ... de feu Thomas Simms, je procéderai à la vente à l'encan, à savoir—

1° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro trente deux (32) sur le plan original du faubourg Lafayette et borné par les rues Philip, Chestnut, Plaquemines, maintenant Colisée, et la division du faubourg Livaudais maintenant Premier District, lesquels lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq et dix-neuf sur un plan dressé par F. A. Hedin, architecte, en date du 11 juillet 1853, et déposé en l'étude de Wm Shannon, notaire en cette ville, comme plan No 16 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 3 mesure vingt huit pieds 4 pouces et sept lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt cinq pieds.

Les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun vingt huit pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

Le lot No. 19 mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le dit Thos. Simms conformément à un acte de vente exécuté pardevant James Wood Breadlove, notaire en cette ville le 20 avril 1865 enregistré au bureau de Transfert livre 36 folio 40.

2° Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Philip, Chestnut, Premiere et Coliseum désignée par la lettre A sur un plan de voyer fait par F. Braun en date du 10 novembre 1877 annexé à un acte de N. B. Trist, notaire en date du 16 novembre 1877 et mesurant conformément au dit plan 14 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur 59 pieds de profondeur entre lignes droites et parallèles. Le dit morceau de terre est l'extrême portion du fond des lots originaux Nos 10 et 11 de l'îlet 62 sur un plan dressé par Hedin en date du 16 avril 1848, déposé en l'étude de G. J. B. Beard, notaire comprenant la ligne originale du fond des dits lots Nos 5 et 6 du dit plan. Etant la même portion de terre qui a été acquise par le feu Thomas Simms de H. Gessler par acte exécuté pardevant N. B. Trist notaire en cette ville le 16 novembre 1877 enregistré au bureau de transfert livre 109 folio 297.

Les améliorations comprennent cette jolie résidence en bois à deux étages, désignée par le No. 236 de la rue Philip, ayant un grand corridor au premier et au second étages, salons à arche, ... pièce de réception et salle à manger ..., Trois belles chambres à coucher, deux chambres à bains au second étage, chambres bien finies dans la mansarde, jolies chambres sur la galerie et grand réservoir d'eau sur le toit avec tuyaux de communication à presque tous les appartements. Au fonds du dit terrain s'ouvrant sur la rue Chestnut et à distance raisonnable du corps principal de logis est une belle remise avec écurie, ... Ce terrain est ... planté d'arbres fruitiers, d'arbustes et d'arbres donnant de l'ombre.

La propriété est située dans l'une des plus charmantes parties du quatrième district et dans un voisinage irréprochable. Elle offre tous les conforts imaginables et fournit une délicieuse résidence en même temps qu'un excellent placement.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré du ... le reste à crédit à un et deux ans en paiements égaux, représentés par les billets de l'acquereur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et de vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets et ... clauses usuelles renfermées dans les actes de vente. Les acquereurs devront assurer les bâtisses pour un montant égal à celui des billets, transférer les polices d'assurances au détenteur des billets et assumer en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1885, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur.

Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais de l'acquereur.

25 avril—25—mai 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée.

Quatre terrains dans le Deuxième District de cette ville.

Succession de Julie Bonaventure, veuve de Francois de Gruy ou de Gruy—No. 11,791.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI le 30 mai 1885 à midi à la Bourse d'encan St Charles dans la rotonde de l'hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux ordres de cour en date respectivement du 13 janvier 1885, du 22 avril 1885, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Quatre terrains de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Miro et Tonti désignés par les numéros un, deux, neuf et dix sur un plan dressé par Communy le 15 septembre 1844 et déposé en l'Etude de P. P. Labarre, anciennement notaire en cette ville, conformément au dit plan les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 75 pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Tonti, le lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 187 pieds 5 lignes de face à la rue Tonti et 86 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 10.

Le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne, sur 86 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 85 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 11.

Conditions—Comptant.

L'acquereur assumera le paiement de toutes les Taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente aux frais de l'acquereur pardevant A. Ducatel, notaire.

25avril—25—2,9,16,23,30mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de choix.

Maison en bois à deux étages, rue Prytanée, entre les rues Sixième et Septième.

Succession de Octave J. Porteous.

No 9481—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 9 mai 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles (Rotonde de l'Hôtel St Charles) en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 31 mars 1885, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Prytanée, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Coliseum, Sixième et Septième, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie et agréable résidence en bois, à deux étages désignée par le No 386 de la rue Prytanée, ayant deux beaux et grands salons à arche, corridor, salle à manger, cuisine, grandes chambres à coucher bien aérées, chambres pour domestiques, etc., hangar pour bois et charbon, cuve, etc. Cette maison retirée de la rue ... façade ornée avec un joli jardin, ... est située dans un des meilleurs voisinages du "Garden District", et à portée de tout ce dont on peut avoir besoin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, représenté par billets de l'acquereur garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles. L'acquereur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquereur pardevant G. Villeré, notaire.

4 avril—4 11 18 25—mai. 2 9.

Medaille d'Or. Paris 1878 | Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT,

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

5nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de Chemin de fer à l'encan.

Succession de P. Maspero.

No 13,412—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR. Bureau No 17 rue Carondelet.—JEUDI 7 mai 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles il sera vendu à l'encan—

50 actions du Mississippi, Terre-aux-Boeufs & Lake Rail Road, comme il appert du certificat No 111 devant être vendues sujettes à une hypothèque de $2348 avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du 18 décembre 1884 jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Comptant avant livraison.

26avril—26—mai 2 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété sur le Nouveau Bassin.

Horatio S. Weston vs. Addie E. Weston et als.

No. 12,997.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mai 1885, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu par l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 8 avril 1885, et signé le 15 avril 1885, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Euphrosine, Calliope, Liberty et Howard, mesurant 94 pieds 9 pouces de face à la rue Euphrosine sur une même façade à la rue Calliope, et une profondeur d'à peu près 319 pieds 8 pouces et 6 lignes, s'étendant à travers du dit îlet de la rue Euphrosine à la rue Calliope.

Termes—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquereur à son propre ordre et par lui endossés portant intérêt à raison de 8 pour cent du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les bâtisses devant être assurées jusqu'au paiement final des billets et les polices d'assurance transférées au vendeur des billets et toutes les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des dits billets en principal ou intérêt et la clause de non aliénation dont le tout doit être mise dans le dit acte. L'acquereur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquereur pardevant Andrew Hero Jr, notaire.

21 avril—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence sur la rue Liberty.

J. N. Baker vs. Les mineurs Drake.

No. 10,429—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI 16 mai 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 janvier 1885, et signé le 19 janvier 1885 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Benton ou Franklin, Liberty, Clio et Calliope désignés comme lots Nos. 11 et 12 qui se touchent et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Liberty sur une profondeur de 112 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent les résidences en bois à un et deux étages Nos 305, 307 et 309 rue Liberty.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquereurs le reste à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquereurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues en 1885 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquereurs pardevant M. Gernon, notaire No 20 rue St. Charles.

15avril—15 25—2 9 16 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégant cottage élevé, avec vastes terrains.

Succession de Lionel C. Levy.

No 13 607—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI 9 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1885, il sera vendu à l'encan—

1° La jolie résidence-cottage élevée et ses terrains, sud ouest de l'Avenue Louisiana et de la rue Baronne, les autres limites étant les rues Delachaise et Dryades, les terrains se composent de cinq lots Nos 1, 2, 3, 4 et 21, et ont les dimensions suivantes:

Les lots 1 à 4 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Louisiana sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 21 tient aux dessus dans le fond, et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est retirée de deux cent pieds et est d'un style moderne ... [illegible]

2° La moitié Sud de S. W. 1/4 de N. W. 1/4 de la S. W. 1/4 dans la section 14 dans le township 6 Sud du range 11 Est, ... St Hélène dans la paroisse St Tammany ... Louisiane, contenant 20 acres ...

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquereurs le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquereurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant 1885 et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquereur pardevant ... notaire No 26 rue Carondelet.

7 avril—7 11 18 25—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains nus et propriété améliorée dans le Quatrième et Sixième District.

Succession de Jacob Weigel et Elizabeth ..., sa femme.

No 10 046—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI 16 mai 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 1er jour d'avril 1885, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre avec les améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Jackson, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 13, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Josephine sur une profondeur et façade de 120 pieds à la rue Colisée, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des dites rues.

2° Trois lots de terre dans le Sixième District dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Peniston et Amelia désignés comme les Nos 15, 16 et 17 mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles.

3° Six lots de terre et les améliorations dans le Sixième District dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Dufossat désignés comme lots Nos 14 à 19 inclusivement. Ils se touchent et forment l'encoignure nord ouest des rues Dufossat et Chestnut et plus détaillés sur le plan de John F. Braun exposé à la Bourse, sur le lot No 11 faisant face à la rue Dufossat il y a un cottage en bois à un étage.

4° Quatorze terrains et améliorations dans le Sixième District dans l'îlet borné par l'Avenue Henry Clay et les rues Calhoun, Preston et Markel désignés par le lot No 2 et les lots Nos 6 à 18 inclusivement, ces derniers formant la façade entière de l'îlet sur la rue Preston. Le tout comme il appert d'après les plans de John F. Braun exposés à la Bourse. Sur le lot No 10 qui forme le coin des rues Preston et Calhoun, de même que sur le lot No 14 qui forme le coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Preston, il y a une maison en bois à un étage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquereur, le reste à un et à 2 ans de crédit avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquereurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles dans le courant de l'année 1885, et faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquereurs pardevant John Bendernagel, notaire, No. 15 rue Commune.

12 avril—12 25—mai 2 9 16

Proclamation de Quarantaine.

Département Exécutif de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que le 13e jour d'Avril 1885, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a requis le Gouverneur de l'Etat de publier sa proclamation de quarantaine et lui en a suggéré les conditions.

Conformément à la loi et à la recommandation du dit Bureau de Santé, j'émets conséquemment ma proclamation déclarant que la quarantaine aura lieu le 10 mai 1885 aux conditions suivantes:

Tous navires avec leur équipages, passagers, chargements, arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat de la Louisiane et venant de **Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan** au Mexique et des ports de **Colon** ou **Aspinwall,** dans l'Amérique Centrale, et de tous les ports des îles de **Cuba, Hayti** ou **San Domingo, Porto Rico** et des ports brésiliens ... **Rio de Janeiro, Bolivia et Pernambuco,** ainsi que de tous les ports et villes situés dans le voisinage des ports ci-dessus, où on sait l'existence de libres communications sans quarantaine aucune. Les navires ci-dessus devront être tenus **dix jours pleins** à la quarantaine pour être désinfectés ...

Tous les navires venant des autres **Antilles** et de ports situés le long de l'**Isthme de Panama** et de la **côte de l'Amérique du Sud,** jusqu'au Brésil dans le Sud, seront soumis à telle inspection, désinfection, purification et détention, que le Bureau de Santé jugera nécessaire. L'examen se portera particulièrement sur les navires venant des îles de la **Jamaïque, St Thomas,** des **Barbades,** de la **Martinique,** de la **Guadeloupe** et de la **Trinité,** ainsi que des ports de **Carthagène, Savanilla, Baranquilla, la Guyane, Cayenne, Paramaribo** et de tous ports situés dans le voisinage des ports ci-dessus et entre lesquels existent de libres communications sans quarantaine aucune.

Les officiers de quarantaine des différentes stations sont spécialement chargés de mettre rigoureusement à exécution cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de poursuivre activement tous ceux qui la violeraient ou qui contreviendraient aux lois de quarantaine de cet Etat.

Fait et signé par moi, avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge ce 15e jour d'avril 1885.

S. D. McENERY.

Par le Gouverneur: JOS. SKERLIN, Assistant Secrétaire d'Etat.

22 avril—3f

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

MAGNIFIQUE RESIDENCE.

No. 361 rue Jackson, entre White et Laurent.

Christian Hofer vs. Julia M. Hofer et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D—No 13,857

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 23 mai 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 9 avril 1885, dans la susdite affaire, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet borné par les rues Jackson, Laurent, Josephine et White, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces 2 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent cette agréable résidence en bois, à deux étages, pour famille, retirée de la rue, ayant des galeries devant et derrière au premier et au second étage, salon et salle à manger, corridor, portes à coulisse au premier étage, deux chambres à coucher et un cabinet et escalier au second étage, une bâtisse en deux étages se reliant au corps principal de logis, avec quatre chambres, une autre bâtisse en bois à un étage, dans le fond, avec une grande chambre, gaz partout dans la bâtisse principale; le tout recouvert en ardoises, grand jardin avec arbres fruitiers, vignes, rosiers, etc. désigné par le numéro municipal No. 361 rue Jackson.

Conditions—1/3 ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquereur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1885 en sus du prix d'adjudication, assurera les bâtisses pour un montant égal aux billets souscrits et transférera les polices d'assurance aux détenteurs des billets et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquereur.

1er avril—18 25 mai 2 9 16 23

Positivement sans limite.

Rue Dumaine—Terrains pour bâtisses.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur Bureau, 46 rue Royale, SAMEDI 9 mai 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles positivement au plus haut et dernier enchérisseur—

3 1/2 certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet désigné par les rues Dumaine, St Philippe, Tonti et Miro désignés par les Nos 5, 7, 6 et 1/2 du No 4, mesurant ensemble 99 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur irrégulière de 128 pieds 6 pouces et 81 pieds 10 pouces 6 lignes dans le fond.

Pour plus de détails des dimensions voir le plan à la Bourse.

Termes et conditions: Comptant.

Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquereurs.

25 avril—25 26—2 5 6 7 8 9 mai

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

McCloskey Bigley & Cie vs Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane.

Cour de District des Etats-Unis pour le District de l'Est de la Louisiane—No 1296

CONFORMÉMENT à un ordre de vente lancé par le juge Edward C. Billings, juge de la Cour de District des Etats Unis, dans et pour le district de l'Est de la Louisiane, dans les procédures de la susdite banqueroute où la dite Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane a été déclarée en banqueroute, dans le but spécial d'opérer une liquidation complète et finale et la clôture des affaires de la dite ... de banqueroute, je soussigné, spécialement choisi encanteur pour faire les ventes comme il appert du dit ordre, offre en vente pour SAMEDI, le ... jour de juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, jugements recouvrés par Charles J. Leverich et George H. Braughn, syndics de la dite banqueroute contre diverses personnes ... [illegible] ... au bureau du soussigné, rue Royale 45.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux. [illegible]

B. ONORATO, Encanteur

2 mai—2 20—juin 6

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mme Wm. F. Vetlander.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 13,94...

PAR B. ONORATO, encanteur, Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 9 mai 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile en date du 30 mars 1885 il procédera à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance désignés par les Nos 7 et 8 et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 7 mesure 28 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 141 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Le lot No 8 mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 138 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions: Comptant.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire aux frais de l'acquereur.

L'acquereur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

2 avril—2 11 18 25—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Jacob Kiss...

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 13,279

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 9 mai 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la dite Cour, en date du 2 avril 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Thomas, anciennement Fulton, Sixième, Chippewa et Septième désigné comme le lot No 15 de l'îlet No 21, le dit lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions Comptant.

Acte de vente pardevant E. H. Downing notaire aux frais de l'acquereur. L'acquereur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

7 avril—7 18 25—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Bertrand Jolma ... No 13,581 ... et de Mme Catherine Jolma No 13,926—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI 6 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour en date du 24 avril 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Howard, Erato, Thalia et Freret, désigné par le No 10 et mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles au pied américain.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Ben. Ory notaire aux frais de l'acquereur. L'acquereur sera à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

30avril—30—mai 2 9 16 23 30—juin 6

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Le contenu du Cotton Exposition Hôtel, Bar et restaurant à l'encan, comptoirs, étagères, débit de cigares, accessoires, lits et literie, matelas, oreillers, stores, tapis, verrerie, porcelaine, tables, peintures à l'huile, joli comptoir avec dessus en acajou, et beaucoup d'autres articles utiles ou d'ornement convenables pour hôtel, bar ou restaurant; comptes ouverts, cigares, tabac, etc.

—AUSSI—

Le privilège de louer à bail ledit édifice pour le terme non expiré du bail, savoir, à partir du jour de la vente jusqu'au 10 octobre 1885

Dans l'affaire de Edouard A. Denechaud contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Docket No 13,786.

Vente sans limite ni réserve à l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur—Bureaux 9 rue Carondelet—LUNDI, 11 mai 1885, à 11 heures A. M., sur les lieux No 8 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 20 avril 1885, docket No 13,786, dans l'affaire de Edouard A. Denechaud contre ses créanciers, il sera vendu à l'encan

Tout le contenu du dit établissement, No 8 rue Carondelet.

Conditions: comptant avant livraison.

30 avril—30 avril 3 5 8 mai à jour.

H. Patchoux vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9,505—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de H. Patchoux et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Robert Morris, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.

22avril—26—2,7 mai